

Carmaux, le jeudi 27 février 2020

**REFERENCES DE VOTRE CONTRAT AU TARIF REGLEMENTE DU GAZ :**

REFERENCE CLIENT :

PCE :

Lieu de consommation :

81400 SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX

## Fin des tarifs réglementés du gaz : choisissez une offre adaptée à vos besoins et à votre budget

Madame, Monsieur,

**Vous avez un contrat de gaz aux tarifs réglementés**

Conformément aux dispositions de la loi<sup>1</sup>, les tarifs réglementés de vente du gaz naturel sont supprimés. Par conséquent, votre contrat de gaz actuel aux tarifs réglementés chez ENERGIES SERVICES OCCITANS dont les références sont rappelées ci-dessus, **prendra fin automatiquement au 30 juin 2023.**

Vous devrez donc avoir choisi et signé un nouveau contrat en offre de marché avant cette date. Tous les fournisseurs en proposent. Les offres de marché sont variées : elles peuvent répondre à vos besoins (offres à prix fixes,...), et être moins chères que les tarifs réglementés.

### Comment changer de contrat ?

Vous pouvez quitter les tarifs réglementés de vente de gaz pour un nouveau contrat en offre de marché, **à tout moment, gratuitement et sans préavis.**

La démarche est simple : signez simplement votre nouveau contrat en offre de marché.

- votre contrat aux tarifs réglementés prend fin **automatiquement**, vous n'avez aucune démarche supplémentaire à effectuer ;
- vous ne subissez **pas de coupure** ;
- vous n'avez **pas besoin de changer de compteur.**

### Où comparer les offres pour choisir mon offre ?

Pour vous aider, les pouvoirs publics ont mis en place un **comparateur d'offres indépendant et gratuit** : <http://comparateur.energie-info.fr>

### Auprès de qui se renseigner ?

Pour toute information relative à :

- **la fin des tarifs réglementés, consultez le site officiel** : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/tarifs-gaz>
- **votre contrat aux tarifs réglementés, contactez votre fournisseur Energies Services Occitans au 05 63 80 22 25**

<sup>1</sup> Article 63 de la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat



**Fournisseurs proposant une offre de marché  
sur votre territoire**

Vous trouverez ci-dessous le nom et les coordonnées des services clients des fournisseurs proposant une offre de marché tels que référencés sur le comparateur du médiateur national de l'énergie, au 17 Janvier 2020, sur votre commune :

<b>Nom fournisseur</b>	<b>Coordonnées de contact du service clients</b>
ENERGIES SERVICES OCCITANS	05 63 80 22 25

Vous pouvez consultez l'ensemble des offres de marché disponibles, à date, sur <http://comparateur.energie-info.fr>.



# TARIFS DU GAZ : SOUSCRIRE À UNE OFFRE DE MARCHÉ, *c'est simple !*

J'ai actuellement un contrat  
de gaz aux tarifs réglementés



Je me **RENSEIGNE** sur les offres  
de marché disponibles

Un comparateur indépendant  
et gratuit est à ma disposition :

[www.comparateur.energie-info.fr](http://www.comparateur.energie-info.fr)

Je **SOUSCRIS** à l'offre  
de marché de mon choix

Je n'ai pas d'autre  
démarche à accomplir !

[ecologique-solidaire.gouv.fr/tarifs-gaz](http://ecologique-solidaire.gouv.fr/tarifs-gaz)

- pas besoin de résilier mon ancien contrat aux tarifs réglementés ;
- pas de préavis ;
- pas de frais ;
- pas de coupure ;
- pas de changement de compteur.



Une offre de marché est une offre régie dans le cadre d'un contrat entre un fournisseur et un client. Il existe une grande diversité d'offres de marché, qui peuvent répondre aux spécificités et aux besoins de chaque consommateur (par exemple offres à prix fixe, offres pluriannuelles,...). Certaines offres ont des prix de 5 à 15 % inférieurs aux tarifs réglementés.

